## CONVENTION (OU CONTRAT) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE CULTURELLE DE LA GRANGE AUX DIMES DE SOULAINES SUR AUBANCE

## **ASSOCIATIONS OU TROUPES**

Délibération du Conseil Municipal du 26/03/2018

Entre				
Monsieur	, Maire de So	ulaines sur Aubance, agissant	ès qualités en vertu c	d'une
délibération en date du				
lui donnant délégation désigné ci-ap	orès "le propriét	aire".		
Et				
Mme, M				
agissant en son nom propre				
ou représentant l'Association :				
Date de dépôt des statuts en Préfec	cture :			
Code Postal :	Commune de :			
N° tél. :	désigr	né ci-après "l'utilisateur".		
Après avoir pris connaissance des qui suit :	conditions d'util	isation et du règlement, il a été	convenu, arrêté et accept	té ce
Le propriétaire met à disposition de	l'utilisateur :			
		<ul> <li>□ à titre gratuit</li> <li>□ avec gradins</li> <li>□ avec matériel technique</li> <li>□ avec régisseur</li> <li>□ avec modulaires</li> </ul>	☐ à titre onéreux☐ sans gradins☐ sans matériel tech☐ sans régisseur☐ sans modulaires	nnique
le matériel ci-joint (voir fiche en	annexe),			
pour y exercer l'activité suivante : _				
le :				
ou du :		au :		
L'utilisateur s'engage à verser au m	oment de la rés	ervation 25% du coût total de la	location, soit :	€
L'utilisateur devra confirmer sa ré survenant moins de trente jours ava acquises à la Commune.		•		
L'utilisateur s'engage à verser le so	lde, soit la somr	ne de€, à la remis	e des clés.	
Que la salle soit réservée à <u>titre c</u> réservation :	onéreux ou à ti	tre gratuit, l'utilisateur s'engage	à déposer au moment d	de la
- Un chèque de caution de	€ (mor	ntant défini par délibération du Co	onseil Municipal).	
Dans le cas d'une utilisation de l'é	quipement lum	ières et son, nom de la personr	ne apte à utiliser le maté	eriel :
		•	•	

## CONVENTION (OU CONTRAT) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE CULTURELLE DE LA GRANGE AUX DIMES DE SOULAINES SUR AUBANCE

'utilisateur reconnaît avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de
activité exercée dans la salle culturelle au cours de son utilisation, dommages aux personnes comme aux biens.
Nom de la Compagnie :
'utilisateur reconnaît : avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer ; avoir constaté l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extinction et avoir pris connaissance de l'itinéraire d'évacuation des issues de secours.
'interdiction de fumer et/ou de vapoter sera scrupuleusement appliquée par l'utilisateur.
'utilisateur déclare s'engager à respecter scrupuleusement les règlements de destination et d'utilisation de la alle culturelle de La Grange aux Dîmes.
Fait à SOULAINES SUR AUBANCE, le
L'utilisateur,